

Grand débat sur l'identité nationale. Recueil de textes : les auteurs contemporains

(Source : Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire)

- **Luc FERRY**, *Qu'est-ce qu'une vie réussie ?*, 2002.

« On pourrait également montrer comment les impératifs moins formels de la solidarité, voire de la fraternité sont déjà virtuellement compris dans ces exigences minimales de l'humanisme moderne. Ce n'est pas par hasard si les premières Déclarations des droits de l'homme évoquaient déjà la question de la «charité» et des «secours publics». Tout cela peut sembler simple ou, à tout le moins, bien connu, et il n'est guère besoin d'être un historien de la philosophie pour en avoir une intuition concrète : chacun connaît ces textes fondateurs de nos républiques qui peuvent à juste titre être considérés comme autant de chartes de la moralité commune. Ils sont pour ainsi dire l'équivalent populaire et public des grands traités philosophiques dans lesquels, dès le XVIII^e siècle, les philosophes utilitaristes en Grande-Bretagne, Kant et ses héritiers en Allemagne, ou encore les républicains en France, ont exprimé de façon abstraite et conceptuelle les principes fondamentaux de ce souci de l'autre. »

Or voici l'essentiel à mes yeux : que ces grandes visions morales orientées vers le respect de la liberté et du bien-être d'autrui soient rigoureusement indispensables, nul ne peut en douter s'il est du moins démocrate. Car en leur absence, c'est aussitôt la guerre de tous contre tous qui se profile à l'horizon. Elles apparaissent ainsi comme la *condition nécessaire* de cette vie commune apaisée que vise à engendrer le monde démocratique. Il n'en est pas moins clair qu'elles n'en constituent nullement la *condition suffisante*, loin s'en faut : le respect d'autrui ne préjuge en rien de la nature réelle, concrète, des relations qu'on va le cas échéant tisser avec lui et qui seules conféreront une signification et un prix au commerce des hommes. Et c'est en quoi, en effet, on peut légitimement estimer que la morale ne «suffit» pas et fait signe, pour ainsi dire d'elle-même, vers la nécessité de son propre dépassement. »

- **Jacques JULLIARD**, *Le malheur français*, 2005.

« Nous croyons et nous ne croyons pas, voilà le malheur. Catholique et athée depuis toujours, la France est en outre socialiste et individualiste, toujours prête à voter pour un avenir radieux, dans l'intime conviction qu'il n'advientra jamais. Nous sommes les schizophrènes de l'Occident. Et nous n'avons guère envie de guérir. »

- **Max GALLO**, *L'âme de la France : une histoire de la nation des origines à nos jours*, 2007.

«J'ai depuis toujours tenté de donner du sens à cette formule de Fernand Braudel : « Il y a une problématique centrale de la nation. » Dans cette problématique, j'ai identifié plusieurs balises qui sont le droit du sol, l'égalité, l'école, la langue française, le rapport citoyen à l'Etat, le rôle de l'Etat, une forme de sociabilité française, la place de choix réservée aux femmes... ».

« Il existe également, c'est vrai, une tendance forte à l'éclatement de la nation. Ces éléments de désagrégation sociale, de non-intégration, la création de zones de non-droit, ne sont pas nouveaux dans notre histoire (...) Cependant, l'histoire nous montre que ces tensions ont été surmontées, certes très douloureusement. Cela doit nécessairement passer par la reconnaissance d'une attitude schizophrénique de la part de celui qui est né ailleurs ou qui a des origines étrangères. Celui-ci doit être à la fois citoyen français, accepter son environnement et être conscient d'avoir une part d'ailleurs. Et, sans nier ses racines originelles, c'est son adhésion à la collectivité qui doit naturellement l'emporter. »

« Il faut insuffler de l'histoire et de l'affectivité dans le rapport à la nation, et non plus seulement tenir un discours abstrait sur la République et la triade Liberté-Egalité-Fraternité »

- **Jean DANIEL**, *Voyage au bout de la Nation*, 1997.

« La France, depuis qu'elle a réalisé son unité (« miraculeuse », selon le mot de Fernand Braudel), a été progressivement conduite à se penser comme une entité faite de rites et de coutumes transformés en traditions, de souvenirs, d'affinités, et finalement de volontés et de projets, avec une même langue partagée sur un même territoire et un même art de vivre.

Sous l'Ancien Régime, on ne se posait pas la question de savoir quelles étaient les valeurs du royaume et si l'on y adhérait : la religion et le roi maintenaient la cohésion du pays et l'homogénéité des désirs. A partir de la Révolution, en passant de la souveraineté de Dieu à la souveraineté du peuple, on a libéré l'individu de son groupe et on a donné au nouveau citoyen la possibilité de choisir son sentiment d'appartenance. Depuis, la France n'a cessé de se transformer selon les manifestations différentes de ce sentiment. ».

- Daniel LEFEUVRE et Michel RENARD, *Faut-il avoir honte de l'identité nationale ?*, 2008.

« Dans la plus ancienne Nation d'Europe, l'identité nationale n'a plus la cote. Il n'est question que d'identité fantasmée », de « mythe national », d' « intolérance culturelle », de « xénophobie d'Etat ». On écrit que la « nation porte la guerre en son sein comme la nuée porte l'orage », selon une fausse citation de Jaurès sur laquelle nous reviendrons. On affirme que c'est la « droite qui, depuis un siècle, a toujours privilégié le national contre une gauche rassemblée autour du social », etc.

Ceux des Français qui tiennent la notion d'identité nationale pour autre chose qu'une pathologie développeraient une ringardise du national, une obsession des origines, voire un racisme honteux. Il faudrait sacrifier toute fierté d'être Français et se défaire d'une "construction" de l'histoire de France, fruit des idéologues d'une Troisième République qui, par "bourrage de crâne patriotique", aurait envoyé au massacre des millions d'hommes, un beau soir d'août 1914.

Nous refusons cette dévaluation arbitraire de la notion d'identité nationale comme si, tout au long de l'histoire, elle n'avait eu qu'une seule signification. Nous refusons la mise en accusation, quelque peu paranoïaque, d'une prétendue machine républicaine qui ferait violence à la "France plurielle et métissée", en lui inculquant une "identité" qui ne serait pas la sienne.

Nous contestons la dévalorisation, sans examen historique, d'un héritage qui a enfanté l'humanisme de Montaigne, le rationalisme de Descartes, la résistance au fanatisme chez Voltaire, le souffle de Hugo. Mais aussi la Révolution française et la République, le courage de Gambetta, le choix absolu de la justice chez les dreyfusards, l'héroïsme des tranchées et les sacrifices de la Résistance. Avec Simone Weil, nous disons que l'amour du passé n'a rien de réactionnaire.

- Gaston KELMAN, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, 2005.

Je suis bourguignon comme ceux qui y sont nés, parce que j'en ai un jour décidé ainsi. Je suis bourguignon parce que je n'avais plus de choix, parce qu'il fallait que je trouve une réponse originale à tous ceux qui me demandent sans arrêt d'où je viens et qui s'attendent évidemment à ce que je leur réponde que je viens d'Afrique ou peut-être des Antilles. »

- Marc BLOCH - *L'étrange défaite*, 1944.

« En mai 1940, l'esprit de la mobilisation n'était pas mort. Sur les hommes qui en ont fait leur chant de ralliement, *la Marseillaise* n'avait pas cessé de souffler, d'une même haleine, le culte de la patrie et l'exécration des tyrans. (...)

Il est deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'histoire de France, ceux qui refusent de vibrer au souvenir du sacre de Reims ; ceux qui lisent sans émotion le récit de la fête de la Fédération. (...)

Le passé a beau ne pas commander le présent tout entier. Sans lui, le présent demeure inintelligible. »

- Léon BLUM - *Le socialisme démocratique*, 1946.

« La défense du pays a toujours été à nos yeux un devoir. Aussi longtemps que la puissance militaire reste le moyen ou l'un des moyens indispensables d'assurer cette défense, nous en acceptons la nécessité, à ce titre et dans cette mesure. Mais elle n'est pas pour nous un but, un idéal, car elle n'est pas un élément permanent, organique, de la grandeur de notre pays. Ce qui est et ce qui demeure notre but, notre idéal, c'est d'assurer la défense de la France, conjointement avec celle de toutes les autres nations, par d'autres moyens que la puissance des armées nationales, je veux dire par une organisation vraiment efficace de la sécurité collective. Notre but, notre idéal est et demeure de substituer, en tant que garantie de la paix, une souveraineté internationale aux armements nationaux. La forme la plus élevée du patriotisme, à nos yeux, est et demeure, non pas de pousser notre pays à porter au plus haut point sa

puissance militaire, mais d'en faire l'interprète, l'agent, le précurseur des idées qui répondent à sa vocation particulière dans le monde et sur lesquelles finira bien par se fixer tôt ou tard la conscience universelle. »

- Général De GAULLE - *Discours de Bayeux, 16 juin 1946*

« Dans notre Normandie, glorieuse et mutilée, Bayeux et ses environs furent témoins d'un des plus grands événements de l'Histoire. Nous attestons qu'ils en furent dignes. C'est ici que, quatre années après le désastre initial de la France et des Alliés, débuta la victoire finale des Alliés et de la France. C'est ici que l'effort de ceux qui n'avaient jamais cédé et autour desquels s'étaient, à partir du 18 juin 1940, rassemblé l'instinct national et reformée la puissance française tira des événements sa décisive justification.

En même temps, c'est ici que sur le sol des ancêtres réapparut l'État ; l'État légitime, parce qu'il reposait sur l'intérêt et le sentiment de la nation ; l'État dont la souveraineté réelle avait été transportée du côté de la guerre, de la liberté et de la victoire, tandis que la servitude n'en conservait que l'apparence ; l'État sauvegardé dans ses droits, sa dignité, son autorité, au milieu des vicissitudes du dénuement et de l'intrigue ; l'État préservé des ingérences de l'étranger ; l'État capable de rétablir autour de lui l'unité nationale et l'unité impériale, d'assembler toutes les forces de la patrie et de l'Union française, de porter la victoire à son terme, en commun avec les Alliés, de traiter d'égal à égal avec les autres grandes nations du monde, de préserver l'ordre public, de faire rendre la justice et de commencer notre reconstruction.

Si cette grande œuvre fut réalisée en dehors du cadre antérieur de nos institutions, c'est parce que celles-ci n'avaient pas répondu aux nécessités nationales et qu'elles avaient, d'elles-mêmes, abdicé dans la tourmente. Le salut devait venir d'ailleurs. Il vint, d'abord, d'une élite, spontanément jaillie des profondeurs de la nation et qui, bien au-dessus de toute préoccupation de parti ou de classe, se dévoua au combat pour la libération, la grandeur et la rénovation de la France. Sentiment de sa supériorité morale, conscience d'exercer une sorte de sacerdoce du sacrifice et de l'exemple, passion du risque et de l'entreprise, mépris des agitations, prétentions, surenchères, confiance souveraine en la force et en la ruse de sa puissante conjuration aussi bien qu'en la victoire et en l'avenir de la patrie, telle fut la psychologie de cette élite partie de rien et qui, malgré de lourdes pertes, devait entraîner derrière elle tout l'Empire et toute la France.

Elle n'y eût point, cependant, réussi sans l'assentiment de l'immense masse française. Celle-ci, en effet, dans sa volonté instinctive de survivre et de triompher, n'avait jamais vu dans le désastre de 1940 qu'une péripétie de la guerre mondiale où la France servait d'avant-garde. Si beaucoup se plièrent, par force, aux circonstances, le nombre de ceux qui les acceptèrent dans leur esprit et dans leur cœur fut littéralement infime. Jamais la France ne crut que l'ennemi ne fût point l'ennemi et que le salut fût ailleurs que du côté des armes de la liberté. A mesure que se déchiraient les voiles, le sentiment profond du pays se faisait jour dans sa réalité. Partout où paraissait la croix de Lorraine s'écroulait l'échafaudage d'une autorité qui n'était que fictive, bien qu'elle fût, en apparence, constitutionnellement fondée. Tant il est vrai que les pouvoirs publics ne valent, en fait et en droit, que s'ils s'accordent avec l'intérêt supérieur du pays, s'ils reposent sur l'adhésion confiante des citoyens. En matière d'institutions, bâtir sur autre chose, ce serait bâtir sur du sable. Ce serait risquer de voir l'édifice crouler une fois de plus à l'occasion d'une de ces crises auxquelles, par la nature des choses, notre pays se trouve si souvent exposé.

Voilà pourquoi, une fois assuré le salut de l'État, dans la victoire remportée et l'unité nationale maintenue, la tâche par-dessus tout urgente et essentielle était l'établissement des nouvelles institutions françaises. Dès que cela fut possible, le peuple français fut donc invité à élire ses constituants, tout en fixant à leur mandat des limites déterminées et en se réservant à lui-même la décision définitive. Puis, une fois le train mis sur les rails, nous-mêmes nous sommes retirés de la scène, non seulement pour ne point engager dans la lutte des partis ce qu'en vertu des événements nous pouvons symboliser et qui appartient à la nation tout entière, mais encore pour qu'aucune considération relative à un homme, tandis qu'il dirigeait l'État, ne pût fausser dans aucun sens l'œuvre des législateurs.

Cependant, la nation et l'Union française attendent encore une Constitution qui soit faite pour elles et qu'elles aient pu joyeusement approuver. A vrai dire, si l'on peut regretter que l'édifice reste à construire, chacun convient certainement qu'une réussite quelque peu différée vaut mieux qu'un achèvement rapide mais fâcheux.

Au cours d'une période de temps qui ne dépasse pas deux fois la vie d'un homme, la France fut envahie sept fois et a pratiqué treize régimes, car tout se tient dans les malheurs d'un peuple. Tant de secousses ont accumulé dans notre vie publique des poisons dont s'intoxique notre vieille propension gauloise aux divisions et aux querelles. Les

épreuves inouïes que nous venons de traverser n'ont fait, naturellement, qu'aggraver cet état de choses. La situation actuelle du monde où, derrière des idéologies opposées, se confrontent des Puissances entre lesquelles nous sommes placés, ne laisse pas d'introduire dans nos luttes politiques un facteur de trouble passionné. Bref, la rivalité des partis revêt chez nous un caractère fondamental, qui met toujours tout en question et sous lequel s'estompent trop souvent les intérêts supérieurs du pays. Il y a là un fait patent, qui tient au tempérament national, aux péripéties de l'Histoire et aux ébranlements du présent, mais dont il est indispensable à l'avenir du pays et de la démocratie que nos institutions tiennent compte et se gardent, afin de préserver le crédit des lois, la cohésion des gouvernements, l'efficacité des administrations, le prestige et l'autorité de l'État.

C'est qu'en effet, le trouble dans l'État a pour conséquence inéluctable la désaffection des citoyens à l'égard des institutions. Il suffit alors d'une occasion pour faire apparaître la menace de la dictature. D'autant plus que l'organisation en quelque sorte mécanique de la société moderne rend chaque jour plus nécessaires et plus désirés le bon ordre dans la direction et le fonctionnement régulier des rouages. Comment et pourquoi donc ont fini chez nous la I^{ère}, la II^e, la III^e Républiques ? Comment et pourquoi donc la démocratie italienne, la République allemande de Weimar, la République espagnole, firent-elles place aux régimes que l'on sait ? Et pourtant, qu'est la dictature, sinon une grande aventure ? Sans doute, ses débuts semblent avantageux. Au milieu de l'enthousiasme des uns et de la résignation des autres, dans la rigueur de l'ordre qu'elle impose, à la faveur d'un décor éclatant et d'une propagande à sens unique, elle prend d'abord un tour de dynamisme qui fait contraste avec l'anarchie qui l'avait précédée. Mais c'est le destin de la dictature d'exagérer ses entreprises. A mesure que se fait jour parmi les citoyens l'impatience des contraintes et la nostalgie de la liberté, il lui faut à tout prix leur offrir en compensation des réussites sans cesse plus étendues. La nation devient une machine à laquelle le maître imprime une accélération effrénée. Qu'il s'agisse de desseins intérieurs ou extérieurs, les buts, les risques, les efforts, dépassent peu à peu toute mesure. A chaque pas se dressent, au-dehors et au-dedans, des obstacles multipliés. A la fin, le ressort se brise. L'édifice grandiose s'écroule dans le malheur et dans le sang. La nation se retrouve rompue, plus bas qu'elle n'était avant que l'aventure commençât.

Il suffit d'évoquer cela pour comprendre à quel point il est nécessaire que nos institutions démocratiques nouvelles compensent, par elles-mêmes, les effets de notre perpétuelle effervescence politique. Il y a là, au surplus, pour nous une question de vie ou de mort, dans le monde et au siècle où nous sommes, où la position, d'indépendance et jusqu'à l'existence de notre pays et de notre Union Française se trouvent bel et bien en jeu. Certes, il est de l'essence même de la démocratie que les opinions s'expriment et qu'elles s'efforcent, par le suffrage, d'orienter suivant leurs conceptions l'action publique et la législation. Mais aussi tous les principes et toutes les expériences exigent que les pouvoirs publics : législatif, exécutif, judiciaire, soient nettement séparés et fortement équilibrés et, qu'au-dessus des contingences politiques, soit établi un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons.

Il est clair et il est entendu que le vote définitif des lois et des budgets revient à une Assemblée élue au suffrage universel et direct. Mais le premier mouvement d'une telle Assemblée ne comporte pas nécessairement une clairvoyance et une sérénité entières. Il faut donc attribuer à une deuxième Assemblée, élue et composée d'une autre manière, la fonction d'examiner publiquement ce que la première a pris en considération, de formuler des amendements, de proposer des projets. Or, si les grands courants de politique générale sont naturellement reproduits dans le sein de la Chambre des Députés, la vie locale, elle aussi, a ses tendances et ses droits. Elle les a dans la Métropole. Elle les a, au premier chef, dans les territoires d'outre-mer, qui se rattachent à l'Union Française par des liens très divers. Elle les a dans cette Sarre à qui la nature des choses, découverte par notre victoire, désigne une fois de plus sa place auprès de nous, les fils des Francs. L'avenir des 110 millions d'hommes et de femmes qui vivent sous notre drapeau est dans une organisation de forme fédérative, que le temps précisera peu à peu, mais dont notre Constitution nouvelle doit marquer le début et ménager le développement.

Tout nous conduit donc à instituer une deuxième Chambre dont, pour l'essentiel, nos Conseils généraux et municipaux éliront les membres. Cette Chambre complétera la première en l'amenant, s'il y a lieu, soit à réviser ses propres projets, soit à en examiner d'autres, et en faisant valoir dans la confection des lois ce facteur d'ordre administratif qu'un collège purement politique a forcément tendance à négliger. Il sera normal d'y introduire, d'autre part, des représentants, des organisations économiques, familiales, intellectuelles, pour que se fasse entendre, au-dedans même de l'État, la voix des grandes activités du pays. Réunis aux élus des assemblées locales des territoires d'outre-mer, les membres de cette Assemblée formeront le grand Conseil de l'Union française, qualifié pour délibérer des lois et des problèmes intéressant l'Union, budgets, relations extérieures, rapports intérieurs, défense nationale, économie, communications.

Du Parlement, composé de deux Chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le Gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations. Sans doute aura-t-il fallu, pendant la période transitoire où nous sommes, faire élire par l'Assemblée nationale constituante le Président du gouvernement provisoire, puisque, sur la table rase, il n'y avait aucun autre procédé acceptable de désignation. Mais il ne peut y avoir là qu'une disposition du moment. En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée. Or, comment cette unité, cette cohésion, cette discipline, seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre, et si chacun des membres du gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale tout entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ?

C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le Président de l'Union française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. A lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail du gouvernement. Au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'État tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens. A lui la tâche de présider les Conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. A lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décision souveraine. A lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France.

Des Grecs, jadis, demandaient au sage Solon : "Quelle est la meilleure Constitution ?" Il répondait : "Dites-moi, d'abord, pour quel peuple et à quelle époque ?" Aujourd'hui, c'est du peuple français et des peuples de l'Union française qu'il s'agit, et à une époque bien dure et bien dangereuse ! Prenons-nous tels que nous sommes. Prenons le siècle comme il est. Nous avons à mener à bien, malgré d'immenses difficultés, une rénovation profonde qui conduise chaque homme et chaque femme de chez nous à plus d'aisance, de sécurité, de joie, et qui nous fasse plus nombreux, plus puissants, plus fraternels. Nous avons à conserver la liberté sauvée avec tant et tant de peine. Nous avons à assurer le destin de la France au milieu de tous les obstacles qui se dressent sur sa route et sur celle de la paix. Nous avons à déployer, parmi nos frères les hommes, ce dont nous sommes capables, pour aider notre pauvre et vieille mère, la Terre. Soyons assez lucides et assez forts pour nous donner et pour observer des règles de vie nationale qui tendent à nous rassembler quand, sans relâche nous sommes portés à nous diviser contre nous-mêmes ! Toute notre Histoire, c'est l'alternance des immenses douleurs d'un peuple dispersé et des fécondes grandeurs d'une nation libre groupée sous l'égide d'un Etat fort ».

- Général De GAULLE - *Discours de Rennes, 27 juillet 1947.*

« L'unité de la nation, c'est-à-dire la volonté commune des Français d'être et de rester Français, quoi qu'il arrive, avait, au cours du drame récent, couru de mortels périls. Du jour même où des gouvernants, désespérant de la patrie, de l'Empire et du monde libre, signaient avec l'ennemi le pacte de capitulation, ce n'étaient pas seulement l'honneur et l'indépendance du pays qui risquaient d'être perdus. L'unité - ce bien suprême, sans lequel une nation ne saurait subsister - était, elle aussi, menacée.

Si notre peuple avait, en effet, accepté de se soumettre, il ne fût, en aucune hypothèse, sorti du drame autrement que vaincu. Qu'Hitler l'emportât, et notre avenir était la servitude. Qu'il succombât, et la France, frappée d'un complexe affreux d'abaissement et d'humiliation, s'en fût indéfiniment prise à elle-même de ses malheurs et, déchirée en clans furieux, n'aurait plus été qu'une terre d'impuissance et d'anarchie. Inutile d'ajouter qu'elle n'eût pas gardé la moindre chance de conserver l'Empire. Le fait que, sans perdre un jour, certains de ses fils aient décidé de remonter la pente, a non seulement contribué à l'écrasement de l'ennemi mais encore sauvé l'unité nationale. La Bretagne, dont les enfants ont pris si largement part à la lutte pour le salut, savait quel était l'enjeu. Elle comprend aujourd'hui ce que vaut la réussite. Rennes, ici rassemblé, se charge de le démontrer.

(...)

- Léopold SEDAR SENGHOR - « *Prière de paix* », 1948.

« (...) Seigneur, parmi les nations blanches, place la France à la droite du Père.

Oh ! je sais bien qu'elle aussi est l'Europe, qu'elle m'a ravi mes enfants comme un brigand du Nord des bœufs, pour engraisser ses terres à cannes et coton, car la sueur nègre est fumier.
Qu'elle aussi a porté la mort et le canon dans mes villages bleus, qu'elle a dressé les miens les un contre les autres comme des chiens se disputant un os
Qu'elle a traité les résistants de bandits, et craché sur les têtes-aux-vastes-desseins.
Oui Seigneur, pardonne à la France qui dit bien la voie droite et chemine par les sentiers obliques
Qui m'invite à sa table et dit d'apporter mon pain, qui me donne de la main droite et de la main gauche enlève la moitié.
Qui ouvre des voies triomphales aux héros et traite ses Sénégalais en mercenaires faisant d'eux les dogues noirs de l'Empire
Qui est la république et livre les pays aux Grands-Concessionnaires
Et de la Mésopotamie, de mon Congo, ils ont fait un grand cimetière sous le soleil blanc.

Ah ! Seigneur, éloigne de ma mémoire la France qui n'est pas la France, ce masque de petitesse et de haine sur le visage de la France
Ce masque de petitesse et de haine pour qui je n'ai que haine – mais je peux bien haïr le Mal
Car j'ai une grande faiblesse pour la France.
Bénis ce peuple garrotté qui par deux fois sut libérer ses mains et osa proclamer l'avènement des pauvres à la royauté
Qui fit des esclaves du jour des hommes libres égaux fraternels. »

- Simone WEIL - *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain, 1949.*

« Comme il y a des milieux de culture pour certains animaux microscopiques, des terrains indispensables pour certaines plantes, de même il y a une certaine partie de l'âme en chacun et certaines manières de penser et d'agir circulant des uns aux autres qui ne peuvent exister que dans le milieu national et disparaissent quand le pays est détruit ».

- Simone WEIL - *Oppression et Liberté, 1955.*

« Un amour parfaitement pur de la patrie a des affinités avec les sentiments qu'inspirent à un homme ses jeunes enfants, des vieux parents, une femme aimée... Un tel amour peut avoir les yeux ouverts sur les injustices, les cruautés, les erreurs, les mensonges, les crimes les hontes contenus dans le passé, le présent et les appétits du pays, sans dissimulation ni réticence, et sans être diminué, il en est seulement rendu plus douloureux. »

- André MALRAUX - *Discours du 4 septembre 1958, Place de la République, à Paris.*

« Citoyens, citoyennes, quand le quatorze juillet, j'ai dit place de l'Hôtel de Ville, que si certains voulaient la république sans le Général de Gaulle, et d'autres le Général sans la république,

La France elle voulait la république avec le Général de Gaulle,
Il était bien imprudent de m'opposer que le peuple de Paris ne serait pas au rendez-vous du Général de Gaulle avec la république, le peuple de Paris est là ! Pour la France, merci témoins !
Ce qu'est pour nous la république, nous ne l'avons jamais si bien compris que pendant les années d'occupation.
Sur les socles déserts, la vieille voix alors sans visage disait : on a pu chasser mes effigies, mais nul n'a pu les remplacer.
Il n'est au pouvoir de personne de m'arracher du cœur des français, ce n'est pas parce que je suis pour eux le souvenir de jeux politiques désastreux, qui ont mis sur ma face victorieuse le masque de la défaite, mais parce qu'absent ou présent, français, je suis une part ineffaçable de votre fierté fraternelle.
Pour ceux des maquis, j'ai souvent le visage d'un vieux maire, ancien combattant de 14, avec son bras qui manque et ses cheveux blancs.

Un monde qui ne connaît pas d'égalité absolue, j'ai jadis imposé l'égalité des hommes devant moi,
En un temps où pour tous les peuples d'Europe, la France trouvait dans la révolution sa nouvelle mission, je me suis appelé la révolution.
J'étais le courage, j'étais la justice, j'étais l'espoir. A Jemmapes comme à Rivoli, et encore obscurément dans les bois d'Austerlitz.

C'est de moi que parle la radio brouillée qui monte avec la nuit, lorsqu'elle parle du gouvernement provisoire de la république française.

Aussi longtemps que ne seront pas chassés ceux qui tentent de conquérir l'Europe au nom de l'inégalité des peuples et des races, comment oublierait-on les soldats de l'an II, qui la firent danser au nom de la liberté.

En 1941, le chef des français libres avait déclaré : « nous disons liberté, égalité, fraternité »,

Parce que notre volonté est de demeurer fidèles aux principes démocratiques que nos ancêtres ont tiré du génie de notre race et qui sont l'enjeu de cette guerre pour la vie ou pour la mort.

Le souvenir de la république n'était pas pour nous celui de la douceur de vivre, moins encore celui des combinaisons ministérielles, pas même celui du romanesque de 1848 du sursaut de la commune,

C'était pour nous alors comme pour vous aujourd'hui, comme toujours pour la France, le souvenir de la Convention, la nostalgie de la ruée de tout un peuple vers son destin historique, la fraternité, mais la fraternité dans le combat et dans l'espoir.

C'est devant cette république là que le chef du gouvernement va présenter le projet de la nouvelle constitution.

Danton et Saint-Just proclamaient que la république est le contrôle du gouvernement par les élus du peuple,

Ils ne proclamaient pas qu'elle devait en être la paralysie. Le combat n'est plus l'épopée de jadis, mais il est de nouveau l'effort opiniâtre de tous.

L'espoir est immense même dans l'ordre de la justice, car de ce qui fut l'empire colonial de la III^e république, la Ve va faire avec vous la communauté.

Le pays sait que la Ve république apporte avec elle une chance et un espoir, alors que la IV^e ne portait plus en elle qu'échecs ou abandons.

Et vous ne vous laisserez arracher votre espoir ni par ceux qui ont intérêt à la faiblesse de la république, ni surtout par ceux qui crient là-bas parce qu'ils ont intérêt à la faiblesse de la France.

Les institutions deviennent ce qu'en font les nations. C'est à vous qu'il appartient de tenter de faire de la Ve république l'héritière de la I^{ère},

Ou l'héritière de la machine à crise ministérielle à laquelle Dien Bien Phu semblait annoncer une grande nuit funèbre.

Au-delà des textes juridiques, fussent-ils les meilleurs, et encore imparfaits comme le sont les textes et les hommes, vous choisirez entre la volonté de résurrection nationale et l'effacement de notre pays,

En réponse à un homme qui tient de l'histoire le droit de nous appeler en témoignage, mais dont l'entreprise ne peut tenir que de vous sa légitimité.

Nul ne peut refaire la France sans les français, et la république leur répète à tous ce que leur disait naguère la voix assourdie de la république exilée, je veux redevenir la France.

Parmi vous, nombreux sont encore ceux qui ont entendu nuit après nuit,

Ici Paris, le Paris de tous ces quartiers, depuis la Porte d'Italie jusqu'au rond-point de la Défense.

Ecoute pour la France, république de bronze, la réponse de la vieille nymphe glorieuse. Ici Paris ! Honneur et patrie !

Une fois de plus, français au rendez-vous de la république et au rendez-vous de l'histoire, vous allez entendre le Général de Gaulle ».

- André MALRAUX - Discours sur Jean Moulin - 19 décembre 1964. (Extrait à télécharger)

« Monsieur le Président de la République,

Voilà donc plus de vingt ans que Jean Moulin partit, par un temps de décembre sans doute semblable à celui-ci, pour être parachuté sur la terre de Provence, et devenir le chef d'un peuple de la nuit. Sans la cérémonie d'aujourd'hui, combien d'enfants de France sauraient son nom ? Il ne le retrouva lui-même que pour être tué ; et depuis, sont nés seize millions d'enfants...

Puissent les commémorations des deux guerres s'achever par la résurrection du peuple d'ombres que cet homme anima, qu'il symbolise, et qu'il fait entrer ici comme une humble garde solennelle autour de son corps de mort. Après vingt ans, la Résistance est devenue un monde de limbes où la légende se mêle à l'organisation. Le sentiment profond, organique, millénaire, qui a pris depuis son accent de légende, voici comment je l'ai rencontré. Dans un village de Corrèze, les Allemands avaient tué des combattants du maquis, et donné ordre au maire de les faire enterrer en secret, à l'aube. Il est d'usage, dans cette région, que chaque femme assiste aux obsèques de tout mort de son village en se tenant sur la tombe de sa propre famille. Nul ne connaissait ces morts, qui étaient des Alsaciens.

Quand ils atteignirent le cimetière, portés par nos paysans sous la garde menaçante des mitraillettes allemandes, la nuit qui se retirait comme la mer laissa paraître les femmes noires de Corrèze, immobiles du haut en bas de la montagne, et attendant en silence, chacune sur la tombe des siens, l'ensevelissement des morts français.

Comment organiser cette fraternité pour en faire un combat ? On sait ce que Jean Moulin pensait de la Résistance, au moment où il partit pour Londres : « Il serait fou et criminel de ne pas utiliser, en cas d'action alliée sur le continent, ces troupes prêtes aux sacrifices les plus grands, éparses et anarchiques aujourd'hui, mais pouvant constituer demain une armée cohérente de parachutistes déjà en place, connaissant les lieux, ayant choisi leur adversaire et déterminé leur objectif. » C'était bien l'opinion du général de Gaulle. Néanmoins, lorsque, le 1 janvier 1942, Jean Moulin fut parachuté en France, la Résistance n'était encore qu'un désordre de courage : une presse clandestine, une source d'informations, une conspiration pour rassembler ces troupes qui n'existaient pas encore. Or, ces informations étaient destinées à tel ou tel allié, ces troupes se lèveraient lorsque les Alliés débarqueraient. Certes, les résistants étaient des combattants fidèles aux Alliés. Mais ils voulaient cesser d'être des Français résistants, et devenir la Résistance française.

C'est pourquoi Jean Moulin est allé à Londres. Pas seulement parce que s'y trouvaient des combattants français (qui eussent pu n'être qu'une légion), pas seulement parce qu'une partie de l'empire avait rallié la France libre. S'il venait demander au général de Gaulle de l'argent et des armes, il venait aussi lui demander « une approbation morale, des liaisons fréquentes, rapides et sûres avec lui ». Le Général assumait alors le Non du premier jour ; le maintien du combat, quel qu'en fût le lieu, quelle qu'en fût la forme ; enfin, le destin de la France. La force des appels de juin 40 tenait moins aux « forces immenses qui n'avaient pas encore donné », qu'à : « Il faut que la France soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. » La France, et non telle légion de combattants français. C'était par la France libre que les résistants de Bir Hakeim se conjuguèrent, formaient une France combattante restée au combat. Chaque groupe de résistants pouvait se légitimer par l'allié qui l'armait et le soutenait, voire par son seul courage ; le général de Gaulle seul pouvait appeler les mouvements de Résistance à l'union entre eux et avec tous les autres combats, car c'était à travers lui seul que la France livrait un seul combat. C'est pourquoi - même lorsque le président Roosevelt croira assister à une rivalité de généraux ou de partis - l'armée d'Afrique, depuis la Provence jusqu'aux Vosges, combattra au nom du gaullisme comme feront les troupes du Parti communiste. C'est pourquoi Jean Moulin avait emporté, dans le double fond d'une boîte d'allumettes, la microphoto du très simple ordre suivant : « M. Moulin a pour mission de réaliser, dans la zone non directement occupée de la métropole, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs. » Inépuisablement, il montre aux chefs des groupements le danger qu'entraîne le déchirement de la Résistance entre des tuteurs différents. Chaque événement capital - entrée en guerre de la Russie, puis des États-Unis, débarquement en Afrique du Nord - renforce sa position. A partir du débarquement, il apparaît que la France va redevenir un théâtre d'opérations. Mais la presse clandestine, les renseignements (même enrichis par l'action du noyautage des administrations publiques) sont à l'échelle de l'Occupation, non de la guerre. Si la Résistance sait qu'elle ne délivrera pas la France sans les Alliés, elle n'ignore plus l'aide militaire que son unité pourrait leur apporter. Elle a peu à peu appris que s'il est relativement facile de faire sauter un pont, il n'est pas moins facile de le réparer ; alors que s'il est facile à la Résistance de faire sauter deux cents ponts, il est difficile aux Allemands de les réparer à la fois. En un mot, elle sait qu'une aide efficace aux armées de débarquement est inséparable d'un plan d'ensemble. Il faut que sur toutes les routes, sur toutes les voies ferrées de France, les combattants clandestins désorganisent méthodiquement la concentration des divisions cuirassées allemandes. Et un tel plan d'ensemble ne peut être conçu, et exécuté, que par l'unité de la Résistance.

C'est à quoi Jean Moulin s'emploie jour après jour, peine après peine, un mouvement de Résistance après l'autre : « Et maintenant, essayons de calmer les colères d'en face... » Il y a, inévitablement, des problèmes de personnes ; et bien davantage, la misère de la France combattante, l'exaspérante certitude pour chaque maquis ou chaque groupe franc, d'être spolié au bénéfice d'un autre maquis ou d'un autre groupe, qu'indignant, au même moment, les mêmes illusions... Qui donc sait encore ce qu'il fallut d'acharnement pour parler le même langage à des instituteurs radicaux ou réactionnaires, des officiers réactionnaires ou libéraux, des trotskistes ou communistes retour de Moscou, tous promis à la même délivrance ou à la même prison ; ce qu'il fallut de rigueur à un ami de la République espagnole, à un ancien « préfet de gauche », chassé par Vichy, pour exiger d'accueillir dans le combat commun tels rescapés de la Cagoule !

Jean Moulin n'a nul besoin d'une gloire usurpée : ce n'est pas lui qui a créé Combat, Libération, Franc-tireur, c'est Frenay, d'Astier, Jean-Pierre Lévy. Ce n'est pas lui qui a créé les nombreux mouvements de la zone Nord dont l'histoire recueillera tous les noms. Ce n'est pas lui qui a fait les régiments mais c'est lui qui a fait l'armée. Il a été le Carnot de la Résistance.

Attribuer peu d'importance aux opinions dites politiques, lorsque la nation est en péril de mort - la nation, non pas un nationalisme alors écrasé sous les chars hitlériens, mais la donnée invincible et mystérieuse qui allait emplir le siècle ; penser qu'elle dominerait bientôt les doctrines totalitaires dont retentissait l'Europe ; voir dans l'unité de la Résistance le moyen capital du combat pour l'unité de la nation, c'était peut-être affirmer ce qu'on a, depuis, appelé le gaullisme. C'était certainement proclamer la survie de la France.

En février, ce laïc passionné avait établi sa liaison par radio avec Londres, dans le grenier d'un presbytère. En avril, le Service d'information et de propagande, puis le Comité général d'études étaient formés ; en septembre, le noyautage des administrations publiques. Enfin, le général de Gaulle décidait la création d'un Comité de coordination que présiderait Jean Moulin, assisté du chef de l'Armée secrète unifiée. La préhistoire avait pris fin. Coordonnateur de la Résistance en zone Sud, Jean Moulin en devenait le chef. En janvier 1943, le Comité directeur des Mouvements unis de la Résistance (ce que, jusqu'à la Libération, nous appellerions les Murs) était créé sous sa présidence. En février, il repartait pour Londres avec le général Delestraint, chef de l'Armée secrète, et Jacques Dalsace. De ce séjour, le témoignage le plus émouvant a été donné par le colonel Passy. « Je revois Moulin, blême, saisi par l'émotion qui nous étreignait tous, se tenant à quelques pas devant le Général et celui-ci disant, presque à voix basse : "Mettez-vous au garde-à-vous", puis : "Nous vous reconnaissons comme notre compagnon, pour la libération de la France, dans l'honneur et par la victoire". Et pendant que de Gaulle lui donnait l'accolade, une larme, lourde de reconnaissance, de fierté, et de farouche volonté, coulait doucement le long de la joue pâle de notre camarade Moulin. Comme il avait la tête levée, nous pouvions voir encore, au travers de sa gorge, les traces du coup de rasoir qu'il s'était donné, en 1940, pour éviter de céder sous les tortures de l'ennemi. » Les tortures de l'ennemi... En mars, chargé de constituer et de présider le Conseil national de la Résistance, Jean Moulin monte dans l'avion qui va le parachuter au nord de Roanne.

Ce Conseil national de la Résistance, qui groupe les mouvements, les partis et les syndicats de toute la France, c'est l'unité précairement conquise, mais aussi la certitude qu'au jour du débarquement, l'armée en haillons de la Résistance attendra les divisions blindées de la Libération.

Jean Moulin en retrouve les membres, qu'il rassemblera si difficilement. Il retrouve aussi une Résistance tragiquement transformée. Jusque-là, elle avait combattu comme une armée, en face de la victoire, de la mort ou de la captivité. Elle commence à découvrir l'univers concentrationnaire, la certitude de la torture. C'est alors qu'elle commence à combattre en face de l'enfer. Ayant reçu un rapport sur les camps de concentration, il dit à son agent de liaison, Suzette Olivier : « J'espère qu'ils nous fusilleront avant. » Ils ne devaient pas avoir besoin de le fusiller.

La Résistance grandit, les réfractaires du travail obligatoire vont bientôt emplir nos maquis ; la Gestapo grandit aussi, la Milice est partout. C'est le temps où, dans la campagne, nous interrogeons les aboiements des chiens au fond de la nuit ; le temps où les parachutes multicolores, chargés d'armes et de cigarettes, tombent du ciel dans la lueur des feux des clairières ou des causses ; le temps des caves, et de ces cris désespérés que poussent les torturés avec des voix d'enfants... La grande lutte des ténèbres a commencé.

Le 27 mai 1943, a lieu à Paris, rue du Four, la première réunion du Conseil national de la Résistance.

Jean Moulin rappelle les buts de la France libre : « Faire la guerre ; rendre la parole au peuple français ; rétablir les libertés républicaines dans un Etat d'où la justice sociale ne sera pas exclue et qui aura le sens de la grandeur ; travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle sur le plan économique et social, dans un monde où la France aura regagné son prestige. »

Puis il donne lecture d'un message du général de Gaulle, qui fixe pour premier but au premier Conseil de la Résistance, le maintien de l'unité de cette Résistance qu'il représente.

Au péril quotidien de la vie de chacun de ses membres. Le 9 juin, le général Delestraint, chef de l'Armée secrète enfin unifiée, est pris à Paris.

Aucun successeur ne s'impose. Ce qui est fréquent dans la clandestinité : Jean Moulin aura dit maintes fois avant l'arrivée de Serreules : « Si j'étais pris, je n'aurais pas même eu le temps de mettre un adjoint au courant... » Il veut donc désigner ce successeur avec l'accord des mouvements, notamment de ceux de la zone Sud. Il rencontrera leurs délégués le 21, à Caluire.

Ils l'y attendent, en effet.

La Gestapo aussi.

La trahison joue son rôle - et le destin, qui veut qu'aux trois quarts d'heure de retard de Jean Moulin, presque toujours ponctuel, corresponde un long retard de la police allemande. Assez vite, celle-ci apprend qu'elle tient le chef de la Résistance.

En vain. Le jour où, au fort Montluc à Lyon, après l'avoir fait torturer, l'agent de la Gestapo lui tend de quoi écrire puisqu'il ne peut plus parler, Jean Moulin dessine la caricature de son bourreau. Pour la terrible suite, écoutons seulement les mots si simples de sa sœur : « Son rôle est joué, et son calvaire commence. Bafoué, sauvagement frappé, la tête en sang, les organes éclatés, il atteint les limites de la souffrance humaine sans jamais trahir un seul secret, lui qui les savait tous. »

Comprenons bien que, pendant les quelques jours où il pourrait encore parler ou écrire, le destin de la Résistance est suspendu au courage de cet homme. Comme le dit M Moulin, il savait tout.

Georges Bidault prendra sa succession. Mais voici la victoire de ce silence atrocement payé : le destin bascule. Chef de la Résistance martyrisé dans des caves hideuses, regarde de tes yeux disparus toutes ces femmes noires qui veillent nos compagnons : elles portent le deuil de la France, et le tien. Regarde glisser sous les chênes nains du Quercy, avec un drapeau fait de mousselines nouées, les maquis que la Gestapo ne trouvera jamais parce qu'elle ne croit qu'aux grands arbres. Regarde le prisonnier qui entre dans une villa luxueuse et se demande pourquoi on lui donne une salle de bains - il n'a pas encore entendu parler de la baignoire. Pauvre roi supplicié des ombres, regarde ton peuple d'ombres se lever dans la nuit de juin constellée de tortures.

Voici le fracas des chars allemands qui remontent vers la Normandie à travers les longues plaintes des bestiaux réveillés : grâce à toi, les chars n'arriveront pas à temps. Et quand la trouée des Alliés commence, regarde, préfet, surgir dans toutes les villes de France les commissaires de la République - sauf lorsqu'on les a tués. Tu as envié, comme nous, les clochards épiques de Leclerc : regarde, combattant, tes clochards sortir à quatre pattes de leurs maquis de chênes, et arrêter avec leurs mains paysannes formées aux bazookas l'une des premières divisions cuirassées de l'empire hitlérien, la division Das Reich.

Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondues des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de Nuit et Brouillard, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle - nos frères dans l'ordre de la Nuit... Commémorant l'anniversaire de la Libération de Paris, je disais : « Ecoute ce soir, jeunesse de mon pays, ces cloches d'anniversaire qui sonneront comme celles d'il y a quatorze ans. Puisses-tu, cette fois, les entendre : elles vont sonner pour toi. »

L'hommage d'aujourd'hui n'appelle que le chant qui va s'élever maintenant, ce Chant des partisans que j'ai entendu murmurer comme un chant de complicité, puis psalmodier dans le brouillard des Vosges et les bois d'Alsace, mêlé au cri perdu des moutons des tabors, quand les bazookas de Corrèze avançaient à la rencontre des chars de Rundstedt lancés de nouveau contre Strasbourg. Ecoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici. A côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec les Misérables, de celles de Jaurès veillées par la Justice, qu'elles reposent avec leur long cortège d'ombres défigurées. Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France... ».

- Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, 1962.

« Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France... Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a, en moi, d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. J'ai, d'instinct, l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. S'il advient que la médiocrité marque, pourtant, ses faits et gestes, j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie, imputable aux fautes des Français, non au génie de la patrie. Mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang, que seules les vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de division que son peuple porte en lui-même, que notre pays tel qu'il

est parmi les autres tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit. Bref à mon sens la France ne peut-être la France sans la grandeur ».

- Pierre-Jakez HELIAS - *Le Cheval d'orgueil*, 1976.

« On espère seulement que je n'ai pas été trop niais devant Monsieur Le Bail. J'avoue qu'il m'a parlé en français, que je n'ai pas su lui répondre. C'est pourquoi, me dit-on il faut aller à l'école. Monsieur Le Bail répète sans se lasser que les Rouges doivent être plus instruits que les Blancs. L'instruction est le seul bien qui ne se lègue pas de père en fils. La République la dispense à tout le monde. A chacun d'en prendre ce qu'il peut. Plus il en prend, plus il se dégage des Blancs qui détiennent la plus grande part du reste.

(...) Je me jure de faire mes sept possibles. Si seulement il n'y avait pas tout ce français à apprendre, je pourrais commencer tout de suite. »

- Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France*, 1986.

« Qu'entendre par identité de la France? Sinon une sorte de superlatif, sinon une problématique centrale, sinon une prise en main de la France par elle-même, sinon le résultat vivant de ce que l'interminable passé a déposé patiemment par couches successives? En somme un résidu, un amalgame, des additions, des mélanges, un processus, un combat contre soi-même, destiné à se perpétuer. S'il s'interrompait, toit s'écroulerait. » (...)

« Une nation ne peut être qu'au prix de se chercher elle-même sans fin, de se transformer dans le sens de son évolution logique, de s'opposer à autrui sans défaillance, de s'identifier au meilleur, à l'essentiel de soi, conséquemment de se reconnaître au d'images de marque, de mots de passe connus des initiés (que ceux-ci soient une élite, ou la masse entière du pays, ce qui n'est pas toujours le cas). Se reconnaître à mille tests, croyances, discours, alibis, idéologies, mythes, fantasmes...».

- Maurice AGULHON, *Marianne au pouvoir*, 1989.

« Marianne-Mère, c'est le terme que suggérait Gaston Bonheur. Pourtant si nous voulions [...] ajouter la caution bourgeoise de la philosophie à celle de l'écrivain populaire, nous irions consulter Gilbert Durand et ses archétypes. Le plus ancien et le plus profond, selon lui, est celui de la déesse-mère, terre et eau, fécondité, féminité, culte des fées près des sources, vaguement christianisées [...]. Et, de conclure que la Patrie est bien souvent « Matrie », elle est « presque toujours représentée sous des traits féminins, Athènes, Rome, Germania, Marianne ou Albion».

Si Marianne est une mère, la question est alors de savoir si son succès relatif, en idéal ou en représentation, dans la France méditerranéenne, peut être mis en rapport avec une psychologie différentielle des cultures régionales. [...].

Marianne cependant, fontaines mises à part, n'a pas séduit seulement nos régions du Midi. La République l'a faite un peu reine de France. Mais une reine ou mère contestée. Et force est bien de constater, pour finir, et pour confirmer ces derniers propos, qu'en termes de psychologie et de symbolique elle a été précisément contestée par des figures masculines de monarque, de père, de chef. Quand l'effigie de la République disparaît de l'emblématique officielle aux lendemains des coups d'État, c'est au profit des visages de Louis-Napoléon Bonaparte, en 1851 ou de Philippe Pétain en 1940. Comme elle eût disparu à plus forte raison au profit d'Henri V en 1873. Au premier degré de la réflexion on pouvait en conclure que toute monarchie, ou dictature, est un pouvoir personnel symbolisé par le portrait de l'individu gouvernant, tandis que la République, pouvoir collectif et collégial, ne peut avoir que la figure anonyme de l'allégorie. C'est, en gros, à ce premier degré d'analyse que nous nous en étions tenu dans Marianne au Combat : Nous opposions Napoléon-individu à la République-abstraction. Mais nous voilà penchant à y ajouter, au second degré, l'opposition de Napoléon-homme à la République-femme. Est-ce légitime ? Oui, à condition que l'on accepte (réserve importante) de connoter l'être masculin d'autorité, de force et de combat, et l'être féminin de conciliation, de douceur et de paix ».

A condition - répétons-le - que l'on valide ces dernière conventions, l'effigie de Marianne convient mieux en effet à l'idéal théorique de la démocratie républicaine, tandis que les droites monarchique, militaire ou fasciste lui préfèrent évidemment une mâle figure de chef. S'il en est bien ainsi, on conclura que, malgré certaines apparences, le véritable mythe antagoniste de la Marianne de France n'a peut-être pas été le mythe chrétien mais le mythe napoléonien, non pas la Sainte Vierge mais le soldat ».

- Amin MAALOUF - *Les identités meurtrières*, 1998.

« Avant de devenir un immigré, on est un émigré ; avant d'arriver dans un pays, on a dû en quitter un autre, et les sentiments d'une personne envers la terre qu'elle a quittée ne sont jamais simples. Si l'on est parti, c'est qu'il y a des choses que l'on a rejetées, la répression, l'insécurité, la pauvreté, l'absence d'horizon. Mais il est fréquent que ce rejet s'accompagne d'un sentiment de culpabilité. Il y a des proches que l'on s'en veut d'avoir abandonnés, une maison où l'on a grandi, tant et tant de souvenirs agréables. (...) Parallèlement, les sentiments qu'on éprouve envers le pays d'accueil ne sont pas moins ambigus. Si l'on y est venu, c'est parce qu'on y espère une vie meilleure pour soi-même et pour les siens ; mais cette attente se double d'une appréhension face à l'inconnu – d'autant qu'on se trouve dans un rapport de forces défavorable ; on redoute d'être rejeté, humilié, on est à l'affût de toute attitude dénotant le mépris, l'ironie ou la pitié.

Le premier réflexe n'est pas d'afficher sa différence, mais de passer inaperçu. Le rêve secret de la plupart des migrants, c'est qu'on les prenne pour des enfants du pays. Leur tentation initiale, c'est d'imiter leurs hôtes, et quelquefois, ils y parviennent. Le plus souvent, ils n'y parviennent pas. Ils n'ont pas le bon accent, ni la bonne nuance de couleur, ni le nom ni le prénom ni les papiers qu'il faudrait, leur stratagème est vite éventé. Beaucoup savent que ce n'est même pas la peine d'essayer et se montrent alors, par fierté, par bravade, plus différents qu'ils ne le sont. »

- Dominique SCHNAPPER - *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, 2000.

« La Nation n'est pas en effet purement « civique ». Toute nation est à la fois civique et ethnique. Il faut sortir de la traditionnelle opposition que les historiens et les penseurs ont faite entre la « nation ethnique » (le *Volk* allemand) et la « nation civique » (la nation politique française) à la suite des conflits entre nationalismes du siècle passé. Cette opposition est historique et idéologique. Mais dans la réalité, toute nation démocratique est, de fait, à la fois « ethnique » et « civique ». Toute société démocratique organisée comporte de manière indissoluble des éléments dits ethniques, une culture, une langue, une histoire commune, et la conscience de partager cette culture et cette mémoire, et un principe civique, selon lequel les individus sont également citoyens par-delà leurs diversités et leurs inégalités. »

- Claude NICOLET - *Histoire, Nation, République*, 2000.

« La République, nous le savons, ne sort pas toute ficelée de la tête de quelque prophète ; elle s'appuie certes sur une tradition (souvent remise en cause), sur des textes juridiques (souvent dévoyés), et cela, il convient de le rappeler et de l'expliquer. Mais elle est une création continue qui n'a rien de figé ni d'intangible. Fondée avant tout sur la pensée libre (issue du libre examen), sur la laïcité, sur l'usage raisonné de la critique (au sens philosophique du terme), elle se soumet elle-même à ses propres méthodes. Elle réclame des citoyens qu'elle crée, mais lesquels elle n'est rien, adhésion, dévouement, parfois obéissance, et même amour. Mais elle ne veut l'incantation, ni l'aveuglement, ni le conformisme, ni même l'altruisme naïf. Si l'éloge n'est rien sans le droit de blâmer, le civisme est dérisoire sans les connaissances et l'esprit critique. Elle reconnaît sous la fiction nécessaire et opératoire de « droits naturels », des droits fondamentaux en chaque individu ; elle n'exige en contrepartie nulle dévotion ; mais l'adhésion librement consentie à un contrat et à des devoirs de la part de consciences autonomes et libres – c'est-à-dire éclairées, aptes à juger et capables de vouloir. »